

Avis d'entrée en vigueur

1. Le conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert a adopté la résolution approuvant le projet particulier suivant :

Objet	Adoption Entrée en vigueur
Projet particulier PPSH-2024-16 visant à autoriser la construction d'une habitation multifamiliale de structure isolée d'un maximum de 27 logements et de 3 étages au 5190, montée Saint-Hubert (district d'Iberville)	10 juin 2024 19 juin 2024

2. Une copie de ce projet particulier peut être consultée sur <http://www3.longueuil.quebec/projets-particuliers-arrondissements> ou en faisant une demande à greffe.SH@longueuil.quebec. Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 19 juin 2024.

Véronica Mollica
Secrétaire du conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert